

N/REF : 19/05/2023 9H41 C:025821 I:34265
V/REF : 2024002447
V/Appel du Vendredi 19/05/2023 a 9H41

CROUS DE GRENOBLE

**SERVICE : 101506-UG CONDILLAC
80 ALLEE AMPERE
38400 ST MARTIN D'HERES**

IMMEUBLE : RESIDENCES
1220 RUE DES RESIDENCES
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 28 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1220 RUE DES RESIDENCES-MR DOUIDA AU 06 75 77 84 18

MOTIF : INTERVENIR EN ASTREINTE POUR UN REFOULEMENT WC

Donneur d'ordre : M. E. DI CARA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 15/05/23 A 18H15
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT
DEBOUCHAGE DEPUIS LE WC CAR PAS D'ACCES AU VIDE SANITAIRE
EXTRACTION DE PAPIER WC EN GRAND NOMBRE ET DE TAMPONS HYGIENIQUES
VERIFICATION DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
1,50	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	132,67

TOTAL H.T.	398,02
T.V.A. a 20,00%	79,60
TOTAL T.T.C.En EURO	477,62

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN